

Contrat : C1047 Convention de renouvellement urbain de Vauvert
 Opération : C1047-24-0016 Restructuration de la rue Louise Désir

Numéro de la version : 1 Statut : Contractualisation

Identification de l'opération et du maître d'ouvrage			
N° IDTOP (IODA)	C1047-24-0016	N° IDTOP (AGORA)	
Maître d'ouvrage (MO)	21300341100013 COMMUNE DE VAUVERT	Intitulé de l'opération	Restructuration de la rue Louise Désir
Nature de l'opération :	24 - Aménagement d'ensemble	Mode et source de financement	NPNRU Régionale
Objectifs et éléments clés de l'opération (conditions auxquelles le financement est accordé)			
<p>La convention ANRU C1047 signée le 3 décembre 2020 prévoit dans une clause de revoyure, la restructuration de la rue Louise DÉsir selon la fiche action A.2.2 du protocole de préfiguration</p> <p>La typologie de la « rue » est très routière et invente une alternance stationnement, voie circulée, stationnement, voie circulée, stationnements... dans une zone abandonnée à la voiture excluant le piéton en limitant les trottoirs et rendant la traversée pour tous les usages difficiles et non sécurisés. Un point notable est constitué par la quasi absence de trame végétale, seul existe un alignement d'arbres hors de l'échelle urbaine : mûriers de petite taille et surtaillés et quelques micocouliers.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Redonner sa place au piéton, rendre la traversée facile et sécurisée, - Proposer un alignement d'arbres de haute tige, identitaire et facilitant la lisibilité des usages proposés - Connecter l'avenue de la Costière, axe névralgique du QPV aux divers équipement publics (salle Bizet, salle Mistral, école de musique, école du Coudoyer) ainsi qu'aux commerces(futur centre commercial, pharmacie, commerces du Daudet) - repenser le stationnement au regard de la fréquentation des équipements publics 			
Localisation de l'opération			
QPV de rattachement	Commune de réalisation	Adresse / périmètre	
QP030015 - Les Costières	30600 - VAUVERT	rue Louise Désir de l'avenue de la Costière à la salle Bizet	

Calendrier opérationnel prévisionnel

Semestre de lancement opérationnel	Année de lancement opérationnel	Durée en semestre
S1	2024	8
Date de prise en compte des dépenses	17/12/2021	

Validations et modulations spécifiques

Nature de la décision spécifique	Commentaires

Calcul du financement prévisionnel ANRU

Assiette prévisionnelle ANRU NPNRU	1 098 501,30 €
Taux max NPNRU	50,00 %
Subvention ANRU NPNRU	549 250,65 €
Dont taux majoration de la SUBVENTION ANRU - Collectivité	0,00 %
Dont taux majoration de la SUBVENTION ANRU - Excellence	0,00 %